

Communiqué de Presse

Paris, le 29 mars 2013

2013 sera l'année de l'emploi !

**« AFFECTER UNE PARTIE DE L'ALLOCATION CHOMAGE AU SERVICE DE L'EMPLOI »
La solution innovante de France Défis**

Ce soir, François Hollande va annoncer aux français les mesures qu'il compte mettre en œuvre pour inverser la courbe du chômage avant la fin de l'année.

**Le think tank France Défis apporte une solution innovante
et donne la parole à la Société Civile.**

La solution innovante de France Défis

Avant les négociations sur l'assurance chômage qui débiteront en septembre entre partenaires sociaux et à l'heure où le Président de la République va s'adresser aux français sur cette question cruciale, **France Défis « le think tank de la société civile »** propose une **solution innovante pour favoriser la reprise d'emploi, alléger les charges des entreprises et réduire la dépense publique:**

AFFECTER UNE PARTIE DE L'ALLOCATION CHOMAGE AU SERVICE DE L'EMPLOI

France Défis propose de donner la liberté au chômeur qui le souhaite, de transférer une partie de son allocation chômage restant à courir, à toute entreprise qui l'embaucherait en contrat à durée indéterminée :

- **75 % de l'allocation pour les moins de 25 ans et les plus de 50 ans (cibles prioritaires)**
- **50% pour tous les autres allocataires**

Par cette prime à une reprise d'emploi plus rapide, tout le monde serait gagnant :

- Le chômeur qui apporterait un actif financier valorisant vis à vis de son nouvel employeur.
- L'entreprise qui embauche bénéficierait d'un allégement de charges temporaire en moyenne de 35 %.
- Pôle Emploi qui ferait une économie de plusieurs milliards d'euros selon les estimations de France Défis

Cette proposition pour être efficace pourrait être temporaire, dédiée principalement aux PME/TPE et concerner prioritairement les chômeurs les moins qualifiés.

Des gardes fous seraient prévus.

- L'indemnité versée à l'entreprise serait mensualisée et validée par Pôle Emploi après la conclusion d'un CDI
- L'entreprise qui ne garderait pas le nouvel embauché à l'issue de la période d'essai devrait rembourser à Pôle Emploi l'indemnité reçue
-

L'argent public serait ainsi recyclé dans notre outil de production tout en diminuant les charges des entreprises et celle de Pôle Emploi

Alors, pourquoi ne pas essayer, Monsieur le Président ?

Les détails de cette proposition, et **bien d'autres encore**, sur **www.francedefis.org**

« France Défis Ambition 2020 », le Forum de la société civile

France Défis donne rendez-vous aux français à partir du mois d'avril 2013 sur son site www.francedefis.org pour recueillir leurs idées et leurs propositions concrètes, fruits de leurs convictions et expériences sur le terrain.

A propos de France Défis

France Défis est un think tank indépendant qui compte à ce jour 400 acteurs issus de la société civile, hommes, femmes venant de tous les secteurs : entreprises, associations, professions indépendantes, conseils, enseignants, ... Les membres France Défis font des propositions concrètes pour le bien public et la modernisation de notre pays.

L'ambition de France Défis : être le porte parole des meilleures solutions pour réunir et re-dynamiser la France.

Son positionnement : le think tank de la société civile en matière d'emploi, désendettement, fonction publique, santé, éducation, collectivités locales, Europe, défense...

Contact presse

Anne Hardy

H&B Communication – Relations Médias & Communication Digitale
3, rue de Penthièvre – 75008 Paris
LD +33 1 58 18 32 51 - Mob +33 6 13 56 23 96
Tel. +33 1 58 18 32 30 – Fax +33 1 58 18 32 42
<http://www.hbcommunication.fr>

Contacts France Défis

Eric Gérard,

Président fondateur France Défis
Gérant de société
+ 33 1 40 75 87 19
ericgerard@francedefis.org

Philippe Cobessi,

Délégué Général France Défis
Consultant formation, ancien dirigeant d'entreprise
+ 33 6 64 92 54 66
philippecobessi@francedefis.org